

Pour la Dépense publique Et sociale

Avec le plan d'économie imposé par le Président de la République et son gouvernement et qui pourrait s'élever à 70 Mds entre 2014 et 2017 inclus¹, la notion de « dépense publique » est à nouveau stigmatisée comme la responsable de tous les maux : endettement public trop important, perte de compétitivité, procédures administratives et réglementaires trop lourdes pénalisant l'activité, etc.

Sans revenir sur l'aberration qui sert de prétexte à ces économies d'une ampleur inégalée (le respect lié au traité de rigueur TSCG et de la « norme » absurde et injustifiée de 0% de déficit public structurel d'ici 2017², attaquer la dépense publique constitue à la fois une erreur et une manipulation.

¹ 50 Mds du plan d'économie pour 2015-2017, 4 Mds de plus annoncés dès 2014 auxquels s'ajoutent les 15 Mds d'économies déjà votés et en cours pour 2014. Rappelons qu'en 2013, l'Etat a réalisé 10 Mds d'économies en dépenses publiques dans le but d'atteindre 3% à la fin 2013... pour terminer à plus de 4% ! Au final, si les économies budgétaires réduisent l'intervention publique, les missions des services publics et les prestations sociales avec les conséquences désastreuses que l'on connaît socialement et économiquement, l'objectif prétexte à ces économies n'est même pas atteint !

² Norme qui d'ailleurs ne sera pas respectée malgré toutes les coupes sombres, notamment du fait de celles-ci

1/ Comparaison n'est pas raison :

Pour affoler et donner l'impression d'un « coût » exorbitant du secteur public, les pouvoirs publics présentent la dépense publique comme représentant 57% du PIB³.

Le secteur privé ne représenterait que 43% du PIB ? Elémentaire ?

Comparer la dépense publique (1 151 Mds en 2012) au PIB (2 032 Mds en 2012) revient à donner un pourcentage... qui ne représente rien de significatif et qui n'a même aucun sens. On compare la somme des diverses dépenses publiques avec une grandeur économique familière, le PIB dont la définition prête encore à débat, dont elle n'est pas une partie.

Si la même opération est menée avec la dépense privée (salaires, prestations privées, revenus sur la propriété, etc), alors celle-ci représente **un peu plus de 200% du PIB**. Et si l'on y rajoute la dépense privée des ménages, on obtient un total de 265% du PIB.

³ Données « compte de la nation » de l'Insee de 2012, toutes celles de 2013 n'étant connues ou validées

Cela fait encore plus peur, et c'est tout aussi absurde. Ni la dépense publique, ni la dépense privée ne constituent des parts du PIB. Leur comparaison n'a pas de signification.

Comparer le montant de la dépense publique au PIB sur une année n'a qu'un objectif : tenter de justifier artificiellement les politiques d'austérité budgétaire.

De surcroît, si le dénominateur (PIB) et le numérateur (dépense publique) n'ont rien à voir, il n'est pas non plus précisé ce que recouvre réellement ce dernier.

2/ Dépenses publique ET sociale :

Comme nous l'avons régulièrement rappelé dans les circulaires confédérales⁴ ces dernières années, la dépense publique est la somme de quatre grands types de dépenses :

- celles de fonctionnement des administrations (392 Mds, soit un tiers des dépenses). A noter que la « masse salariale » ne représente que 23 % de la dépense publique ;
- des sommes prélevées mais pour être immédiatement reversées aux ménages ou aux entreprises : 643 Mds, soit 56 % de la dépense publique. Il s'agit principalement des prestations sociales (525 Mds, soit à elles seules la moitié de la dépense

publique), mais aussi toutes sortes de subventions et de transferts (115 Mds) aux ménages, aux entreprises ou bien encore aux institutions internationales ;

- l'investissement public : 64 Mds soit 5,6% de la dépense (commande publique de l'Etat et des collectivités, BPI, Programme d'investissement d'avenir, etc) ;
- les intérêts de la dette publique (52 Mds soit 4,5 % de la dépense).

A noter que, là encore, comparaison n'est pas raison : lorsque les chantres du libéralisme ou les « sociaux-libéraux » s'amuse à comparer le montant de la dépense publique française avec celle d'autres pays, ils omettent sciemment de dire que ces chiffres ne regroupent pas la même chose : l'une des spécificités françaises est, par exemple, d'intégrer les prestations sociales dans cette dépense, ce qui n'est pas le cas dans de nombreux pays.

De même, une partie des investissements publics ne sont pas toujours repris dans la dépense publique dans certains Etats (le cas le plus spécifique fut celui du coût de la réunification allemande qui ne fut pas comptabilisé comme tel).

Ainsi, **la dépense publique ne sert pas « à payer des fonctionnaires »**. Sans compter que la baisse du nombre de postes (suppressions d'effectifs depuis

⁴ Voir par exemple l'inFoéco n°72 du 29 octobre 2013 relative au PLF 2014

2007) et la modération salariale imposée (gel de la valeur du point d'indice notamment) font que la part de la masse salariale dans la dépense publique ne cesse de baisser.

Ensuite, les prestations et les transferts sont immédiatement reversés aux ménages et aux particuliers mais aussi aux entreprises, ce qui soutient évidemment la dépense privée et l'activité économique.

3/ 16% du PIB, seulement !

Avec l'impôt sur le revenu⁵, les dépenses publiques et sociales sont les principaux moyens de lutter et de réduire les inégalités⁶ (entre les personnes, entre les rémunérations, entre les zones géographiques, etc).

Mais, par ailleurs, les fonctionnaires, les agents publics, les personnels des services sociaux contribuent au PIB. **Leur valeur ajoutée s'élève à environ 333 Mds**, ce qui représente tout de même un tiers de celle des salariés des entreprises et sociétés privés, le reste de la valeur ajoutée étant principalement apportée par les ménages (du moins tant qu'ils peuvent consommer...).

⁵ Voir Guide FO de mai 2014 – Pour l'impôt républicain, juste, progressif et redistributif - www.force-ouvriere.fr

⁶ Comme le précise l'économiste Christophe Ramaux en avril 2014 : « En France, les 20 % les plus riches ont huit fois plus de revenus primaires (salaires, revenus du patrimoine) que les 20 % les plus pauvres. Le jeu des impôts directs (l'impôt sur le revenu notamment) et des cotisations réduit cet écart à sept. Bien plus que par les prélèvements, c'est par la dépense publique que les inégalités sont réduites. On passe finalement à trois grâce aux prestations sociales et à la consommation de services publics »

Ainsi, **la part de l'action publique dans le PIB (là, cela est cohérent de comparer) s'élève alors à 16% du PIB**. Ce qui est alors bien faible et qui ne fait que baisser depuis que les politiques de rigueur budgétaire...

4/ Dépense publique : une richesse plus qu'un coût

Un exemple récent illustre parfaitement le rôle essentiel de la dépense publique en faveur de l'activité et de l'emploi privées, ce que l'on pourrait qualifier de : « schizophrénie medefienne ».

Quand, d'un côté, le président du MEDEF explique qu'il faut faire beaucoup plus d'économies budgétaires et réduire encore plus la dépense publique (naturellement afin de pouvoir financer plus de « baisses de charges » fiscales et sociales que les 30 Mds déjà décidés), les fédérations patronales professionnelles s'alarment de ces coupes budgétaires sans précédent.

Les grands groupes⁷ des secteurs de la défense français viennent d'adresser une lettre au Président de la République contre les « conséquences dramatiques » des réductions dans le budget du ministère de la défense et s'alarment d'éventuelles coupes supplémentaires d'ici 2017.

⁷ Airbus Group, Dassault Aviation, DCNS, MBDA, Nexter, Safran et Thales

Alors que les licenciements, le décrochage technologique, et la perte de souveraineté⁸ existent ou menacent déjà dans la filière, une nouvelle baisse de la dépense publique dans celle-ci serait synonyme de désindustrialisation et de destructions d'emplois massives.

Comme dans d'autres filières, les conséquences sur l'emploi seraient également dramatiques pour les entreprises sous-traitantes de ces grands donneurs d'ordre.

Autre cas similaire, les représentants patronaux des filières Nucléaires, Pharmaceutiques et industries de l'environnement ont fait part au sein des travaux du Conseil national de l'industrie de leurs inquiétudes sur l'activité, sur l'emploi et même « la compétitivité » des secteurs concernés si les réductions budgétaires de l'Etat, des collectivités et de la Sécurité sociale venaient à s'appliquer.

Plus anecdotique, les entreprises spécialisées et la Fédération des ascenseurs dénoncent actuellement les retards survenus dans la mise en sécurité des ascenseurs : il reste 85 000 appareils à mettre en conformité, soit 15% du parc français. Déjà, en 2011, le « Livre noir de la RGPP » de FORCE OUVRIERE regorgeait d'exemples où la réduction de la dépense publique (directe par commande publique ou

indirecte par subvention) conduisait à des absences de mises en sécurité d'ouvrages publics (passage à niveau par exemple) ou à des absences de contrôles (risques sanitaires, risques technologiques, risques environnementaux).

De façon plus précise encore, la Fédération nationale des travaux publics (FNTP) a évalué en mai 2014 que la baisse de la commande publique de l'Etat et des collectivités territoriales⁹, reviendrait à une suppression d'emplois comprise entre 37 000 et 58 600 entre 2014 et 2017. Les annonces récentes de fusions des régions, de suppression des Conseils généraux et de 11 Mds d'économies budgétaires conduisent de nombreuses collectivités à geler leurs investissements, déjà réduits depuis 2011 du fait des baisses des dotations de l'Etat.

Bien entendu, la production du secteur public est principalement non marchande. On ne paye pas pour marcher sur un trottoir éclairé la nuit, pour rentrer faire une démarche dans un commissariat ou une sous-

⁸ La filière défense est l'un des rares secteurs dans lequel l'investissement public se traduit par le développement de technologies de souveraineté qui irriguent et bénéficient à l'ensemble de l'industrie. Il en est de même dans la filière nucléaire.

⁹ Les collectivités territoriales représentent 75% de l'investissement public français (50 Md€ par an dont 30% relevant des Conseils généraux... menacés de disparition). Dans de nombreux départements, elles sont le principal donneur d'ordre et maître d'ouvrage des activités des secteurs publics et privés. Au total, **leurs commandes publiques font travailler en moyenne 1 million de personnes du secteur privé, de façon continue**. Au niveau des départements ruraux, 70% de l'emploi privé est lié à la commande et à l'activité publiques, principalement par les marchés publics des collectivités. De plus, elles emploient directement 1,8 millions de fonctionnaires et agents publics territoriaux.

préfecture. Le financement du service public relève du rôle de l'impôt, d'où l'importance qu'il soit progressif (participer selon ses moyens, bénéficier selon ses besoins) et redistributif.

Ce qui, pour notre organisation, signifie qu'un fonctionnaire contribue au PIB et que chaque usager en bénéficie, de façon égalitaire.

Idem avec le volet représentant plus de la moitié de la dépense publique constitué des prestations sociales en espèces (retraites, allocations familiales et chômage - 404 Mds) et en nature (médicaments, consultations de médecine libérale, allocations logement - 192 milliards). Ces prestations, financées par des cotisations sociales ou l'impôt sont versées aux ménages et cela soutient leurs dépenses auprès du secteur privé et contribuent à la « demande » et à l'activité, et donc à l'emploi¹⁰.

La dépense publique et sociale a un coût. Celui-ci reste relatif. La vraie question est son financement et c'est aussi pour cela que FORCE OUVRIERE continue de revendiquer une vraie réforme fiscale d'envergure (le guide FO sur la fiscalité de mai 2014 - www.force-ouvriere.fr - en rappelle nos principales revendications).

Mais ces dépenses sont une richesse productive : elles soutiennent de façon déterminante aujourd'hui l'activité et l'investissement privé (BPI, PIA, CIR, CICE, Plans industriels, Innovation, etc) et massivement les débouchés et donc le montant du PIB.

En France, 80 % des débouchés relèvent de la consommation (1 680 Mds) : les dépenses publiques et sociales y sont essentielles. 20 % proviennent de l'investissement : le secteur public (surtout les collectivités) réalise 15 % de l'investissement, les sociétés non financières la moitié, le reste étant principalement constitué par la construction de logements des ménages.

Soutenir la dépense publique et sociale, c'est lutter contre les inégalités et la paupérisation ; c'est agir sur l'emploi (public comme privé) ; c'est relancer la croissance par l'augmentation des salaires et des ressources des ménages et par l'investissement ; c'est soutenir l'activité par la recherche, l'innovation, l'ingénierie publiques ; c'est reconnaître l'évidence que l'offre ne peut exister sans demande ; c'est défendre le modèle, les valeurs et principes républicains.

Achevé de rédiger le 2 juin 2014

¹⁰ Les fameuses « charges » sont de fait un revenu pour les ménages, lequel bénéficie au privé.

